

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,  
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 02 avril 2025, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, Mme DELVALLEE Séverine, M. GRIERE Daniel, Mme FOSTIER Francine, M. LEGRAND Pascal Adjoints ;

Mme BAUDRY Marie-Fernande, M. ROLAND Paul-Henri, M. CARPENTIER Bernard, Mme LABOUREUR Marie-Claude Mme DEBIONNE Brigitte, M. VAN VOOREN Valéry, Mme BAYART Nathalie, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, Mme HANNAPPE Françoise, M. HERBIN Alain, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Mme CAILLEAUX Christine Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. MARIE Serge (procuration donnée à M. HERBIN Alain), M. LALLEMAND Serge, conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2025 a été approuvé à l'unanimité.

## DELIBERATION N°2025-010 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

**Approbation à la majorité (M. le Maire n'a pas pris part au vote)**, par 17 voix pour et 4 abstentions (M. HERBIN, M. MARIE, Mme HANNAPPE et M. SCULFORT).

Le résultat de clôture 2024 permet de constater :

- **Section de fonctionnement :** Résultat excédentaire : 99 881,00 €
- **Section d'investissement :** Résultat excédentaire : 71 267,91 €

## DELIBERATION N°2025-011 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

**Approbation à la majorité**, par 18 voix pour, 3 voix contre (Mme FOSTIER, Mme BAYART et M. SCULFORT) et 1 abstention (M. MARIE).

Les taux communaux pour l'année 2025 sont fixés comme suit :

- Taxe foncière propriétés bâties (TFB) 37,26 %
- Taxe foncière propriétés non bâties (TFNB) 42,31 %
- Taxe habitation résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS) 18,14 %

## DELIBERATION N°2025-012 : VOTE AFFECTATION DES RESULTATS 2024

**Approbation à la majorité**, par 19 voix pour et 3 abstentions (M. HERBIN, M. MARIE et M. SCULFORT),

de l'affectation des résultats du compte financier unique au budget primitif 2025 de la façon suivante :

- au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 90 000,00 €
- au compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 9 881,00 €

Et

- une inscription en investissement d'un excédent au 001 : 71 267,91 €

**DELIBERATION N°2025-013 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

**Approbation à la majorité** par 16 voix pour, 2 voix contre (M. HERBIN et M. MARIE) et 4 abstentions (M. SCULFORT, Mme ROUSIES, Mme CAILLEAUX et Mme HANNAPPE),

du budget primitif 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

section de fonctionnement :

- dépenses : 2 477 200,00 €

- recettes : 2 477 200,00 € € dont 9 881,00 € au compte 002 excédent de fonctionnement

reporté

section d'investissement :

- dépenses : 1 724 210,00 €

- recettes : 1 724 210,00 € dont 71 267,91 € au compte 001 excédent reporté

**DELIBERATION N°2025-014 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CAMVS POUR L'AMENAGEMENT DE LA GRAND'RUE**

**Approbation à l'unanimité**

La séance est levée à 20 heures 50.



A Berlaimont, le 15 avril 2025

Le Maire,

Michel HANNECART